

REPUBLIQUE FRANÇAISE

CCAS DE MARLES-LES-MINES

Numéro SIRET : **26620555800015**

POSTE COMPTABLE : **Trésorerie de Bruay-La-Buissière**

M14

BUDGET PRIMITIF

voté par nature

BUDGET : **Budget du C.C.A.S.**

ANNEE 2020

Code INSEE 62555	CCAS DE MARLES-LES-MINES Budget du C.C.A.S.	BP 2020
----------------------------	---	-------------------

I - INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	5 642
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 <i>in fine</i>) :	3
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION BETHUNE BRUAY ARTOIS LYS ROMANE	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
0,00	0,00	0,00	0,00

Informations financières - ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (Source DGCP) (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	54,82	0,00
2	Produit des impositions directes/population	0,00	0,00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	22,21	0,00
4	Dépenses d'équipement brut/population	10,11	0,00
5	Encours de dette/population	0,00	0,00
6	DGF/population	0,00	0,00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	57,31%	0,00%
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	246,86%	0,00%
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	45,54%	0,00%
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	0,00%	0,00%

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants de plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L.2313-1, L.2313-2, R.2313-1, R.2313-2 et R.5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R.2313-7, R.5211-15 et R.5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I - INFORMATIONS GENERALES**I****MODALITES DE VOTE DU BUDGET****B**

- I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
 - au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans les chapitres "opérations d'équipement " de l'état III B 3.
 - sans vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement ".

III - Les provisions sont semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement).

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport à la colonne du budget primitif de l'exercice précédent.

V - Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice 2019 après le vote du compte administratif 2019.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

VUE D'ENSEMBLE

A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	309 543,00	125 300,46
		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent) 184 242,54
	=	=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (4)		309 543,00	309 543,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris le compte 1068)	57 067,00	225,21
		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)		
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif)	(si solde positif) 56 841,79
	=	=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (4)		57 067,00	57 067,00
TOTAL			
TOTAL DU BUDGET (4)		366 610,00	366 610,00

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(3) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

(4) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES

A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2019 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
011	Charges à caractère général	43 861,14	0,00	31 211,78	31 211,78	31 211,78
012	Charges de personnel et frais assimilés	65 900,00	0,00	177 256,01	177 256,01	177 256,01
65	Autres charges de gestion courante	100 000,00	0,00	100 050,00	100 050,00	100 050,00
Total des dépenses de gestion courante		209 761,14	0,00	308 517,79	308 517,79	308 517,79
66	Charges financières		0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	1 800,00	0,00	800,00	800,00	800,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)			0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		211 561,14	0,00	309 317,79	309 317,79	309 317,79
023	Virement à la section d'investissement (5)			0,00	0,00	0,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (5)	630,00		225,21	225,21	225,21
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonc			0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		630,00		225,21	225,21	225,21
TOTAL		212 191,14	0,00	309 543,00	309 543,00	309 543,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2) 0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 309 543,00

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2019 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
013	Atténuations de charges		0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverse	15 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00
73	Impôts et taxes		0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations, subventions et participations	60 000,00	0,00	107 042,00	107 042,00	107 042,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00	0,46	0,46	0,46
Total des recettes de gestion courante		75 000,00	0,00	122 042,46	122 042,46	122 042,46
76	Produits financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	200,00	0,00	3 258,00	3 258,00	3 258,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		75 200,00	0,00	125 300,46	125 300,46	125 300,46
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (5)			0,00	0,00	0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonc			0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement				0,00	0,00	0,00
TOTAL		75 200,00	0,00	125 300,46	125 300,46	125 300,46

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2) 184 242,54

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 309 543,00

Pour information :

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION
D'INVESTISSEMENT (6)**

225,21

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 - DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2019 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
010	Stocks (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	56 843,70	0,00	37 067,00	37 067,00	37 067,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		56 843,70	0,00	57 067,00	57 067,00	57 067,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation (7)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières			0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		56 843,70	0,00	57 067,00	57 067,00	57 067,00
040	Opérations d'ordre entre sections (4)			0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement				0,00	0,00	0,00
TOTAL		56 843,70	0,00	57 067,00	57 067,00	57 067,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

57 067,00

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2019 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
010	Stocks (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)		0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)		0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement			0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)		0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation (7)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits de cessions		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières			0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement			0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement (4)			0,00	0,00	0,00
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	630,00		225,21	225,21	225,21
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		630,00		225,21	225,21	225,21
TOTAL		630,00	0,00	225,21	225,21	225,21

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)

56 841,79

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

57 067,00

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DEGAGE PAR LA SECTION DE
FONCTIONNEMENT (10)**

225,21

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 – DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B1

1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	31 211,78		31 211,78
012	Charges de personnel et frais assimilés	177 256,01		177 256,01
65	Autres charges de gestion courante	100 050,00		100 050,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	800,00	0,00	800,00
68	Dotations aux amortissements et provisions	0,00	225,21	225,21
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	0,00		0,00
023	Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
	Dépenses de fonctionnement - Total	309 317,79	225,21	309 543,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE 0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 309 543,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation	(8) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	20 000,00	0,00	20 000,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	37 067,00	0,00	37 067,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	0,00		0,00
	Dépenses d'investissement - Total	57 067,00	0,00	57 067,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE 0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 57 067,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B2

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	15 000,00		15 000,00
73	Impôts et taxes	0,00		0,00
74	Dotations, subventions et participations	107 042,00		107 042,00
75	Autres produits de gestion courante	0,46	0,00	0,46
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	3 258,00	0,00	3 258,00
	Recettes de fonctionnement - Total	125 300,46	0,00	125 300,46

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE 184 242,54

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 309 543,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation	(7) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)(5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissements des immobilisations		225,21	225,21
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
	Recettes d'investissement - Total	0,00	225,21	225,21

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE 56 841,79

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068 0,00

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 57 067,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
011	Charges à caractère général	43 861,14	31 211,78	31 211,78
604	Achats d'études, prestations de services	32 561,14	22 011,78	22 011,78
60623	Alimentation	100,00	100,00	100,00
6064	Fournitures administratives	100,00	100,00	100,00
6068	Autres matières et fournitures	200,00	500,00	500,00
6168	Autres primes d'assurance	2 200,00	2 200,00	2 200,00
6182	Documentation générale et technique	200,00	200,00	200,00
6188	Autres frais divers	400,00	400,00	400,00
6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs	500,00	500,00	500,00
6226	Honoraires	1 000,00	500,00	500,00
6228	Divers	500,00	300,00	300,00
6231	Annonces et insertions	100,00	100,00	100,00
6232	Fêtes et cérémonies	4 500,00	3 000,00	3 000,00
6236	Catalogues et imprimés	500,00	500,00	500,00
6248	Divers	100,00	100,00	100,00
6261	Frais d'affranchissement	300,00	200,00	200,00
627	Services bancaires et assimilés	100,00	100,00	100,00
6281	Concours divers (cotisations...)	400,00	300,00	300,00
6288	Autres	100,00	100,00	100,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	65 900,00	177 256,01	177 256,01
6218	Autre personnel extérieur	60 000,00	171 456,01	171 456,01
64111	Rémunération principale	5 000,00	5 000,00	5 000,00
64118	Autres indemnités	100,00	100,00	100,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	500,00	400,00	400,00
6453	Cotisations aux caisses de retraite	300,00	300,00	300,00
65	Autres charges de gestion courante	100 000,00	100 050,00	100 050,00
6562	Aides	100 000,00	100 000,00	100 000,00
658	Charges diverses de la gestion courante		50,00	50,00
	TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)	209 761,14	308 517,79	308 517,79
66	Charges financières (b)		0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	1 800,00	800,00	800,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	800,00	400,00	400,00
678	Autres charges exceptionnelles	1 000,00	400,00	400,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement) (e)		0,00	0,00
	TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e	211 561,14	309 317,79	309 317,79
023	Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)(8)(9)	630,00	225,21	225,21
6811	Dotations aux amort. des immos incorporelles et corporelles	630,00	225,21	225,21
	TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	630,00	225,21	225,21
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement		0,00	0,00
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	630,00	225,21	225,21
	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	212 191,14	309 543,00	309 543,00

+

RESTES A REALISER 2019 (11)

0,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

309 543,00

CCAS DE MARLES-LES-MINES - 62 - Budget du C.C.A.S.	BP 2020
---	----------------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0.00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0.00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES

A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
013	Atténuations de charges		0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	15 000,00	15 000,00	15 000,00
706	Prestations de services	15 000,00	15 000,00	15 000,00
73	Impôts et taxes		0,00	0,00
74	Dotations, subventions et participations	60 000,00	107 042,00	107 042,00
74718	Autres		0,00	0,00
7474	Communes	60 000,00	107 042,00	107 042,00
75	Autres produits de gestion courante		0,46	0,46
758	Produits divers de gestion courante		0,46	0,46
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = (70+74+75+013)		75 000,00	122 042,46	122 042,46
76	Produits financiers (b)		0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	200,00	3 258,00	3 258,00
7713	Libéralités reçues	200,00	300,00	300,00
773	Mandats annulés (exerc. antérieurs)		2 958,00	2 958,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		75 200,00	125 300,46	125 300,46
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)		0,00	0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement		0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE			0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		75 200,00	125 300,46	125 300,46

+

RESTES A REALISER 2019 (10)	0,00
-----------------------------	------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	184 242,54
---	------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	309 543,00
--	-------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
010	Stocks		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)		20 000,00	20 000,00
205	Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques, .		20 000,00	20 000,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	56 843,70	37 067,00	37 067,00
2182	Matériel de transport	20 000,00	20 000,00	20 000,00
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	10 000,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	10 000,00	0,00	0,00
2188	Autres	16 843,70	17 067,00	17 067,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)		0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		56 843,70	57 067,00	57 067,00
TOTAL DEPENSES REELLES DE L'EXERCICE		56 843,70	57 067,00	57 067,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)		0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE DE L'EXERCICE			0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		56 843,70	57 067,00	57 067,00

+

RESTES A REALISER 2019 (11)	0,00
-----------------------------	------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
--	------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	57 067,00
--	-----------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(11) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
010	Stocks		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00
Total des recettes d'équipement			0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES			0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		0,00	0,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)(7)(8)	630,00	225,21	225,21
28183	Matériel de bureau et matériel informatique	349,90	0,00	0,00
28184	Mobilier	164,04	109,65	109,65
28188	Autres	116,06	115,56	115,56
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		630,00	225,21	225,21
041	Opérations patrimoniales (9)		0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE DE L'EXERCICE		630,00	225,21	225,21
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et ordres)		630,00	225,21	225,21

+

RESTES A REALISER 2019 (10)	0,00
-----------------------------	------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	56 841,79
--	-----------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	57 067,00
--	-----------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN

A1

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains,	9 Action économique	TOTAL
---------	--	--	--	-------------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	---	---------------------------	-------

INVESTISSEMENT

DEPENSES												
Dépenses réelles	0,00	57 067,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	57 067,00
Equipements municipaux (2)		57 067,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	57 067,00
Equip. non municipaux (c/204) (3)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations financières	0,00											0,00
Dépenses d'ordre	0,00											0,00
Total dépenses de l'exercice	0,00	57 067,00	0,00	57 067,00								
RAR N-1 et reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total cumulé dépenses d'investissement	0,00	57 067,00	0,00	57 067,00								
RECETTES												
Total recettes de l'exercice	225,21	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	225,21
RAR N-1 et reports	56 841,79	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	56 841,79
Total cumulé recettes d'investissement	57 067,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	57 067,00

FONCTIONNEMENT

DEPENSES												
Total dépenses de l'exercice	225,21	214 317,79	0,00	0,00	0,00	0,00	95 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	309 543,00
RAR N-1 et reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total cumulé dépenses de fonctionnement	225,21	214 317,79	0,00	0,00	0,00	0,00	95 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	309 543,00
RECETTES												
Total recettes de l'exercice	0,00	125 300,46	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	125 300,46
RAR N-1 et reports	184 242,54	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	184 242,54
Total cumulé recettes de fonctionnement	184 242,54	125 300,46	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	309 543,00

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L.2312-3, R.2311-1 et R.2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicable à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L.5211-36 a1 et R.5211-14 + L.5711-1 et R.5711-2 du CGCT).

(2) Ou biens de la structure intercommunale.

(3) Ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN

A1

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
---------	---------	--	--	--	-------------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	--	---------------------------	-------

INVESTISSEMENT

DEPENSES													
Total dépenses d'investissement		0,00	57 067,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	57 067,00
Dépenses réelles		0,00	57 067,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	57 067,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00
205	Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques, .	0,00	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	37 067,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	37 067,00
2182	Matériel de transport	0,00	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00
2188	Autres	0,00	17 067,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	17 067,00

RECETTES

Total recettes d'investissement		57 067,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	57 067,00
Recettes réelles		56 841,79	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	56 841,79
001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	56 841,79	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	56 841,79
001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	56 841,79	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	56 841,79
Recettes d'ordre		225,21	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	225,21
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	225,21	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	225,21
28184	Mobilier	109,65	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	109,65
28188	Autres	115,56	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	115,56

FONCTIONNEMENT

DEPENSES													
Total dépenses de fonctionnement		225,21	214 317,79	0,00	0,00	0,00	0,00	95 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	309 543,00
Dépenses réelles		0,00	214 317,79	0,00	0,00	0,00	0,00	95 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	309 317,79
011	Charges à caractère général	0,00	31 211,78	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	31 211,78
604	Achats d'études, prestations de services	0,00	22 011,78	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	22 011,78
60623	Alimentation	0,00	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100,00
6064	Fournitures administratives	0,00	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100,00
6068	Autres matières et fournitures	0,00	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00
6168	Autres primes d'assurance	0,00	2 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 200,00
6182	Documentation générale et technique	0,00	200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	200,00

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN

A1

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
6188	Autres frais divers	0,00	400,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	400,00
6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs	0,00	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00
6226	Honoraires	0,00	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00
6228	Divers	0,00	300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	300,00
6231	Annonces et insertions	0,00	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100,00
6232	Fêtes et cérémonies	0,00	3 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00
6236	Catalogues et imprimés	0,00	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00
6248	Divers	0,00	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100,00
6261	Frais d'affranchissement	0,00	200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	200,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100,00
6281	Concours divers (cotisations...)	0,00	300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	300,00
6288	Autres	0,00	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	177 256,01	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	177 256,01
6218	Autre personnel extérieur	0,00	171 456,01	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	171 456,01
64111	Rémunération principale	0,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
64118	Autres indemnités	0,00	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	400,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	400,00
6453	Cotisations aux caisses de retraite	0,00	300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	300,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	5 050,00	0,00	0,00	0,00	0,00	95 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100 050,00
6562	Aides	0,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	95 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100 000,00
658	Charges diverses de la gestion courante	0,00	50,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	50,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	800,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0,00	400,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	400,00
678	Autres charges exceptionnelles	0,00	400,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	400,00
Dépenses d'ordre		225,21	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	225,21
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	225,21	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	225,21
6811	Dotations aux amort. des immos incorporelles et corporelles	225,21	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	225,21

RECETTES

Total recettes de fonctionnement		184 242,54	125 300,46	0,00	309 543,00								
Recettes réelles		184 242,54	125 300,46	0,00	309 543,00								
002	Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou déficit)	184 242,54	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	184 242,54
002	Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou déficit)	184 242,54	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	184 242,54
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	0,00	15 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN

A1

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
706	Prestations de services	0,00	15 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00
74	Dotations, subventions et participations	0,00	107 042,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	107 042,00
7474	Communes	0,00	107 042,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	107 042,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,46	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,46
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,46	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,46
77	Produits exceptionnels	0,00	3 258,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 258,00
7713	Libéralités reçues	0,00	300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	300,00
773	Mandats annulés (exerc. antérieurs)	0,00	2 958,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 958,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL FONCTIONNEMENT

A1.1

FONCTION 0 Services généraux

CHAPITRES (1)	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale du C.C.A.S.	Total
DEPENSES TOTALES (2)	225,21	214 317,79	214 543,00
Dépenses de l'exercice	225,21	214 317,79	214 543,00
011 Charges à caractère général	0,00	31 211,78	31 211,78
012 Charges de personnel et frais assimilés	0,00	177 256,01	177 256,01
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	225,21	0,00	225,21
65 Autres charges de gestion courante	0,00	5 050,00	5 050,00
67 Charges exceptionnelles	0,00	800,00	800,00
RECETTES TOTALES (2)	184 242,54	125 300,46	309 543,00
Recettes de l'exercice	0,00	125 300,46	125 300,46
70 Produits des services, du domaine et ventes diverses	0,00	15 000,00	15 000,00
74 Dotations, subventions et participations	0,00	107 042,00	107 042,00
75 Autres produits de gestion courante	0,00	0,46	0,46
77 Produits exceptionnels	0,00	3 258,00	3 258,00
Restes à réaliser - reports	184 242,54	0,00	184 242,54
002 Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou déficit)	184 242,54	0,00	184 242,54

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL FONCTIONNEMENT

A1.1

FONCTION 5 Interventions sociales

CHAPITRES (1)	522 Actions en faveur de l'enfance et de	523 Actions en faveur des personnes en	Total
DEPENSES TOTALES (2)	90 000,00	5 000,00	95 000,00
Dépenses de l'exercice	90 000,00	5 000,00	95 000,00
65 Autres charges de gestion courante	90 000,00	5 000,00	95 000,00

CHAPITRES (1)	Sous-fonction 522	Sous-fonction 523
	5220 Services communs	5234 Aides aux personnes
CHAPITRES		
DEPENSES TOTALES (2)	90 000,00	5 000,00
Dépenses de l'exercice	90 000,00	5 000,00
65 Autres charges de gestion courante	90 000,00	5 000,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL INVESTISSEMENT

IV
A1.2

FONCTION 0 Services généraux

CHAPITRES (1)	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale du C.C.A.S.	Total
DEPENSES TOTALES (2)	0,00	57 067,00	57 067,00
Dépenses de l'exercice	0,00	57 067,00	57 067,00
Non individualisées en opérations	0,00	57 067,00	57 067,00
20 Immobilisations incorporelles	0,00	20 000,00	20 000,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	37 067,00	37 067,00
RECETTES TOTALES (2)	57 067,00	0,00	57 067,00
Recettes de l'exercice	225,21	0,00	225,21
Non affectées aux opérations	225,21	0,00	225,21
040 Opérations d'ordre de transfert entre sect	225,21	0,00	225,21
Restes à réaliser - reports	56 841,79	0,00	56 841,79
Non affectées aux opérations	56 841,79	0,00	56 841,79
001 Solde d'exécution de la section d'investis	56 841,79	0,00	56 841,79

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

CHOIX DU CONSEIL D'ADMINISTRATION			Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R.2321-1 du CGCT) :			
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
Linéaire	205 Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques	2	31/03/2003
Linéaire	2182 Matériel de transport	4	31/03/2003
Linéaire	2183 Matériel de bureau et matériel informatique	2	31/03/2003
Linéaire	2184 Mobilier	10	31/03/2003
Linéaire	2188 Autres immobilisations corporelles	15	31/03/2003

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES

A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		225,21	III 225,21
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
Ressources propres internes de l'année (b)(3)		225,21	225,21
28184	Mobilier	109,65	109,65
28188	Autres	115,56	115,56
024	Produits de cessions	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4)(5)	Solde d'exécution R001 (4)(5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	225,21	0,00	56 841,79	0,00	57 067,00

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 0,00
Ressources propres disponibles	IV 57 067,00
Solde	V = IV - II (6) + 57 067,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

B1.2

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I=A+B+C-D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement de l'exercice	II	125 300,46
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I/II	0,00%

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

CCAS DE MARLES-LES-MINES - 62 - Budget du C.C.A.S.	BP 2020
IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2



Présenté par le Président du CCAS,
A Marles-les-Mines, le 09/03/2020
Le Président du CCAS,

Garcel COFFRE
Président CCAS

Délibéré par le Conseil d'administration, réuni en session Ordinaire.
A Marles-les-Mines, le 09/03/2020

Nombre de membres en exercice : 11
 Nombre de membres présents : 11
Précisions
 Nombre de suffrages exprimés : 11
 VOTES : Pour : 10
 Contre : 0
 Abstention : 0

Date de convocation : 05/03/2020

Les membres du Conseil d'administration,

Laisant
Ass.
Leunm
Amaze
Ed
mb

Certifié exécutoire par le Président du CCAS, compte tenu de la transmission en sous-préfecture, le 13 mars 2020, et de la publication le 12 mars 2020

A Marles-les-Mines, le 9 mars 2020

Le Président du CCAS,



Garcel COFFRE
Président CCAS

SOMMAIRE

I. Informations générales

p.2 A - Informations statistiques, fiscales et financières

p.3 B - Modalités de vote du budget

II. Présentation générale du budget

p.4 A1 - Vue d'ensemble - Sections

p.5 A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres

p.6 A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres

p.8 B1 - Balance générale du budget - Dépenses

p.9 B2 - Balance générale du budget - Recettes

III. Vote du budget

p.10 A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses

p.12 A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes

p.13 B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses

p.14 B2 - Section d'investissement - Détail des recettes

IV – ANNEXES

Jointes

Sans Objet

A - Eléments du bilan

p.15 A1 - Présentation croisée par fonction

X

p.19 A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail de fonctionnement

X

p.21 A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail d'investissement

X

A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie

X

A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes

X

A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux

X

A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours

X

A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture

X

A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme

X

A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes

X

p.22 A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements

X

A4 - Etat des provisions

X

A5 - Etalement des provisions

X

A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses

X

p.23 A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes

X

A7.2.1 - Etat de la répartition de la TEOM - Fonctionnement

X

A7.2.2 - Etat de la répartition de la TEOM - Investissement

X

A8 - Etat des charges transférées

X

A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers

X

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement

X

p.24 B1.2 - Calcul du ratio d'endettement

X

B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail

X

B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé

X

B1.5 - Etat des autres engagements donnés

X

B1.6 - Etat des engagements reçus

X

B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget

X

B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents

X

B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents

X

B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale

X

C - Autres éléments d'informations

C1 - Etat du personnel

X

C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier

X

C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement

X

C3.2 - Liste des établissements publics créés

X

C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe

X

C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe

X

D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêtés et signatures

D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes

X

p.25 D2 - Arrêté et signatures

X

(1) Ne sont pas produites les annexes qui ne concernent pas la collectivité, ni au titre de l'exercice, ni au titre du détail des comptes du bilan. Dans ce cas, cochez la case « sans objet » correspondante. (Ne pas produire d'état néant)